



52 rue de la Rencontre

Objet : Compte rendu de la rencontre du 20 Juillet 2011 avec le Conseil Général au sujet de la déviation de la RD389

Présents : Pour la mairie - Bertrand GONIN  
- Georges VALOIS  
- Loré VINDRY  
- Jean MARTINAGE  
- Ghislaine LALBERTIER  
- Jean-Paul SIMONARD  
Pour le CG - Jean-Luc DA PASSANO (Vice-président chargé de la voirie)  
- François BARADUC (Conseiller général du canton de l'Arbresle)  
- M CANALYS (Directeur départemental du service route)  
- M Christophe MAXIT (Agent départemental du service route)  
- M Richard GRIFFON (Responsable voirie - MDR de l'Arbresle)

M Da Passano donne la parole à M Baraduc. Celui-ci fait une introduction en argumentant la nécessité de l'aboutissement de ce projet.

M le Maire rappelle l'historique du dossier ainsi que les nombreuses questions du conseil municipal, restées à ce jour sans réponse.

Il exprime le regret de ne pas être informé de l'avancement du dossier. Il demande donc, où en est l'évolution de l'étude.

M Canalys, responsable du service route du département, nous fait le point.

La notification des bureaux d'études est en cours. Il y aurait :

- SCE (Projeteur),
- Transitech (Comptages),
- Soberco environnement (Étude comparative et avant-projet des tracés envisagés),
- Equinoxe (Architecte paysagiste pour avis sur l'insertion dans le paysage des solutions),
- Entreprise de Vernaison (Relevés topographiques).

Courant Juillet, les relevés topographiques seront réalisés puis l'étude nécessitera un semestre.

La loi impose une étude de plusieurs fuseaux et de plusieurs tracés. En effet les études de l'état, de plus de 10 ans, ne sont plus opposables.

Voici l'échéancier prévisionnel :

- 1<sup>er</sup> trimestre 2012 : Concertation avec les élus du territoire
- Fin mars 2012 : Délibération du Conseil Général pour la validation de l'étude comparative
- Mai 2012 : Lancement d'une concertation
- Juin 2012 : Ouverture pour un mois de registre dans les communes
- 2<sup>nd</sup> semestre 2012 : Analyse et synthèse
- Décembre 2012 : Délibération du Conseil Général pour le choix d'un tracé
- Année 2013 : Etude d'impacts, parcellaire, préparation du dossier d'enquête publique
- 1<sup>er</sup> trimestre 2014 : Déclaration du projet par le Conseil Général  
Déclaration d'Utilité Publique par le Préfet

A l'issue des échanges, M Baraduc s'engage pour une rencontre courant décembre 2011, afin de nous fournir un échéancier plus précis et de faire le point sur les études concernant ce dossier.

Mi-novembre, une demande de rendez-vous, par voie administrative, a été faite à M Dapassano et M Baraduc, avec une proposition de dates. M Baraduc nous a répondu que compte tenu de l'avancement du dossier et des agendas de chacun, cette rencontre est repoussée en janvier. Elle aura lieu sous l'égide de la CCPA, lieu de décision concernant notre territoire.

Un courrier est envoyé fin novembre à M Da Passano, avec copie pour M Baraduc, et à M Le président du Conseil Général, pour réitérer notre demande avec une nouvelle proposition de dates. Nous insistons notamment sur la nécessité d'échanger sur la spécificité de notre commune. Nous n'avons pas de réponse à ce jour.